



Janvier 2017

Le droit de vote des femmes à Montbéliard

Un exemple local des premières mesures prises à la Libération

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN CLASSE

Domaine 1 - « Les langages pour penser et communiquer »

Lire et comprendre l'écrit : compréhension d'un texte.

Écrire : être capable de réponses écrites développées et argumentées à des questions de compréhension et d'analyse d'un texte.

Domaine 3 - « La formation de la personne et du citoyen »

Connaître et comprendre la règle et le droit : connaître, comprendre et analyser les principes, les valeurs et les symboles de la République française.

Domaine 5 - « Les représentations du monde et l'activité humaine »

Analyser et comprendre les organisations humaines : décrire et expliquer l'organisation et l'action d'une société humaine.



Chronologie

- 10 juillet 1940** ► **En France**
Obtention des pleins pouvoirs par le maréchal Pétain.
- 16 novembre 1940** ► **En France**
Loi portant réorganisation des corps municipaux :
Art. 2 : nomination des membres du Conseil municipal.
Art. 13 : nomination d'une femme qualifiée pour s'occuper des œuvres d'assistance.
Art. 14 : les conseillers municipaux sont choisis parmi les hommes et les femmes de plus de 25 ans.
Ce régime, en accord avec les principes de la « Révolution nationale », met donc en place des mesures à la fois incitatives et coercitives (confinement aux rôles traditionnels) envers les femmes.
- À Montbéliard**
En juin 1941, le Conseil municipal de Montbéliard est renouvelé.
Louise Blazer est alors la seule femme nommée, en raison de ses fonctions de « présidente d'œuvres d'entraide et d'assistance ». Elle sera reconduite dans ces fonctions à chaque renouvellement pendant la Seconde Guerre mondiale.
- 21 avril 1944** ► **En France**
Ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération :
Art. 17 : les femmes obtiennent le droit de vote et le droit d'éligibilité.
- 17 novembre 1944** ► **À Montbéliard**
Libération de la ville.
A partir de ce moment-là, 2 773 femmes s'inscrivent sur les listes électorales. Elles représentent alors presque la moitié des inscrits.
- 29 avril 1945** ► **En France**
Premier tour des élections municipales
- À Montbéliard**
Seule la « Liste d'union de la Résistance » se présente, après validation par le Comité Local de Libération, en charge de la réorganisation des pouvoirs publics et de l'épuration de l'administration. Parmi les 31 candidats, trois femmes, toutes résistantes, se présentent au suffrage : Louise Blazer, Eugénie Schwander et Simone Lévy.
A l'issue du scrutin, 27 conseillers municipaux sont élus, et les trois montbéliardaises candidates sont choisies par les électeurs, Louise Blazer arrivant même en tête des suffrages.

L'analyse du droit de vote des femmes révèle les efforts fournis au moment de la Libération pour favoriser l'égalité politique des hommes et des femmes, après plusieurs tentatives infructueuses ou incomplètes. En effet, si des femmes pouvaient faire partie des équipes municipales pendant le régime de Vichy (cas de Louise Blazer à Montbéliard), elles n'étaient pas élues mais nommées par l'administration préfectorale, tout comme les autres membres de la municipalité. La Libération marque donc le retour aux pratiques démocratiques.

L'étude locale se révèle d'autant plus intéressante qu'elle apporte des éléments concrets d'application de la loi, dans l'environnement proche des élèves et de leur enseignant. Louise Blazer est une personnalité bien connue des montbéliardais, et elle a été choisie pour nommer le nouveau collège de Montbéliard dans le quartier de la Petite Hollande.



Introduction

Les municipales du 29 avril 1945 sont les premières élections au suffrage universel intégral. Une seule liste est présentée au suffrage des électeurs : la liste d'union de la Résistance, homologuée par le Comité local de Libération (CLL). Les CLL sont créés à l'initiative du Conseil national de la Résistance (CNR) et ont pour fonction d'assurer l'administration civile en rétablissant les institutions locales.

La liste compte 31 noms alors qu'il y a 26 conseillers municipaux à élire. Elle est classée par ordre alphabétique jusqu'au 27^{ème} candidat, et laisse supposer que les derniers noms ont été ajoutés pour compléter la liste.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE MONTBÉLIARD

ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 29 Avril 1945

LISTE D'UNION DE LA RÉSISTANCE

homologuée par le Comité Local de Libération

1. BERMONT Armand, m. sort., agent d'as., S.F.I.O., résistant
2. BLAJOT Marius, adj. sort., professeur, » »
3. BLAZER Louise, indépendante, » »
4. BRESSON Raymond, ébéniste, communiste » »
5. BRIOTET Charles, s/direc. de banque, mouv. rép. pop. » »
6. CHARPENTIER Florent, ingénieur, indépendant
7. CHARPIOT Albert, c. s., ruraliste S.F.I.O., résistant
8. CHEVAL Marc, cheminot, communiste, » »
9. COLARD Raymond, emp. de b., pris. de g., indépendant
10. CUENIN Fernand, ingénieur, mouv. rép. pop., résistant
11. DAVID Roger, employé » » »
12. DOMON Henri, ajusteur, » » »
13. GAUTHIER Arthur, c. s., cheminot, S.F.I.O.
14. GIROD Albert, agent d'ass., indépendant, résistant
15. GRABER Jean, cultivateur, » »
16. GUIGON Georges, adj. s., employé, S.F.I.O., résistant
17. LEVY Simone, avocate, » » »
18. MAILLAT Henri, cheminot, » » »
19. MILLOT Constant, c. s., cheminot, S.F.I.O., résistant
20. MULLER Frédéric, pharmacien, indépendant » »
21. MONTAVON Gustave, employé, mouv. rép. pop., résistant
22. PLACIDE Joseph, technicien, C.G.T. » »
23. REVERBORI, prés. du C.A.L., S.F.I.O., » »
24. SAINTOT François, adj. s., limonadier, indépendant, » »
25. SCHMITT Antoine, P.T.T., communiste » »
26. SCHWANDER Eugénie, C.O.S.O.R., indépendante, » »
27. SONNENDRUCKER Eugène, c. s., emp., S.F.I.O.
28. HOLLER Henri, c. s., employé, déporté, indép. résistant
29. MARTI André, industriel, indépendant » »
30. MARTY Eugène, ingénieur, » »
31. YUEN Arthur, ajusteur, indépendant

Liste des abréviations utilisées

adj. sort. : adjoint sortant (élu précédemment)

agent d'as. : agent d'assurance

C.A.L. : Comité d'arrondissement de Libération
(subdivision d'un Comité local de Libération).

C.G.T. : Confédération générale du travail (syndicat de salariés, proche des communistes).

C.O.S.O.R. : Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (offre une aide financière et morale aux prisonniers, déportés et à leurs familles).

c. s. : conseiller sortant (élu précédemment)

emp. : employé

emp. de b. : employé de bureau

m. sort. : maire sortant (élu précédemment)

mouv. rép. pop. : ou MRP, mouvement républicain populaire (parti démocrate-chrétien et centriste).

prés. : président

pris. de g. : prisonnier de guerre

P.T.T. : Postes, télégraphes et téléphones (de nos jours : France Télécom et La Poste).

s/direc. : sous-directeur

S.F.I.O. : Section française de l'Internationale ouvrière (parti socialiste).

Source : Archives municipales de Montbéliard, 1K36, 1945.

Questions

- Présente le document (type de document, date, d'où vient-il ?).
- Dans la présentation des candidats, un mot revient souvent pour qualifier les personnes. Lequel ?
- Compte le nombre de femmes qui se présentent au suffrage des électeurs.
- Compte combien de candidats étaient déjà membres du précédent conseil municipal. La présence de femmes sur cette liste est-elle une nouveauté ?
- Souligne d'une couleur différente les appartenances politiques de chaque candidat. Pourquoi peut-on parler d'une liste d'union à propos de ces candidats ?



Réponses suggérées

A) Présente le document (type de document, date, d'où vient-il ?).

Ce document est un bulletin de vote pour la liste d'union de la Résistance, qui participe aux élections municipales du 29 avril 1945. Il provient des Archives municipales de Montbéliard.

B) Dans la présentation des candidats, un mot revient souvent pour qualifier les personnes. Lequel ?

Le qualificatif qui est le plus souvent utilisé pour présenter les candidats est le mot « résistant ». Il est utilisé à 25 reprises pour 31 candidats.

C) Compte le nombre de femmes qui se présentent au suffrage des électeurs.

On dénombre trois femmes candidates sur cette liste.

D) Compte combien de candidats étaient déjà membres du précédent conseil municipal. La présence de femmes sur cette liste est-elle une nouveauté ?

Sur ce document, le mot « sortant » désigne les personnalités élues en 1935 (dernière élection démocratique avant la Guerre). Neuf candidats, dont le maire et ses trois adjoints, sont désignés comme tels. Louise Blazer n'est pas qualifiée ainsi car elle n'était pas élue auparavant, mais nommée. La présence de femmes sur cette liste est donc bien une nouveauté.

E) Pourquoi peut-on parler d'une liste d'union à propos de ces candidats ?

Cette liste est une liste d'union car plusieurs appartenances politiques sont représentées : les indépendants sont les plus nombreux (11 ou 12 candidats), suivis par les membres de la S.F.I.O (10), les représentants du M.R.P. (5), les communistes (3) et un syndicaliste de la C.G.T.

Pour aller plus loin

Dès le premier tour des élections municipales d'avril 1945, 27 conseillers sont élus. Les trois femmes de la Liste d'union siègent dès lors au sein de cette assemblée.

Arrivée en tête du suffrage devant le maire sortant, Louise Blazer ne semble pas briguer la fonction de maire. Seuls Armand Bermont et Georges Reverbori se présentent et c'est Armand Bermont qui est réélu.

D'autres documents permettent d'étudier, avec un angle local, la mise en application du droit de vote de la femme.

La liste électorale de 1945

- Étudier la répartition globale entre les hommes et les femmes
- Aborder la question du droit de vote d'un point de vue sociologique (on retrouve les nom, nom d'épouse, prénoms, date et lieu de naissance, profession et adresse)

Le procès-verbal de l'élection

- Étudier la répartition globale entre les hommes et les femmes
- Comprendre le déroulement d'une élection

Ces documents peuvent servir également de support dans le cadre du parcours citoyen : les Archives municipales proposent en effet un atelier citoyenneté et peuvent servir de ressources pour organiser une rencontre avec un-e élu-e.

